

DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA CGT



Nous vous avons promis une déclaration sur le volet rémunération !

Déclaration préalable qui sera minimale, comme le sont les rémunérations de la grande majorité d'entre nous !

Si vous souhaitez savoir **où sont passés les 1,5% d'augmentation de la masse salariale**, recherchez simplement si vous faites partie des **10 plus hauts salaires de la SA**.

De 16 millions en 2015, nous voilà arrivés à plus de 22 millions, **presque 30% d'augmentation en 2 ans !**

Cela représente sans doute l'amélioration constatée de la qualité de vie au travail, ou, la logique méritocrate n'a plus de sens en cette instance.

Nous allons sans doute bénéficier de votre éclairage particulier, nous rappelant que la part variable augmente, que la durée moyenne entre 2 augmentations vient de diminuer et ce depuis presque 10 ans, ce que nous rapporterons immédiatement à nos collègues, plus particulièrement à BDDF OPERATIONS et nous rétorquerons que **hormis les fameux «TOP TOP TEN MANAGERS», tous les salaires moyens, quelques soient les tranches sont en baisse**.

Comment s'en étonner, puisque la masse salariale ne rassemble que 22% de la valeur ajoutée !

Nous n'avons rien d'autre à ajouter, d'autant que nous n'avons même pas osé parler des variables, en particulier ceux des SMP !

